

VINGT-DEUXIEME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE B

Dt 4,1-8

Ps 15(14)

Jc 1,17-27

Mc 7,1-23

Seigneur, qui séjournera sous ta tente ?

L'Évangile de ce vingt-deuxième dimanche du Temps Ordinaire présente une scène étrange et surprenante. Les disciples de Jésus sont pris en flagrant délit de faute délibérée contre la tradition des pères. Les pharisiens, gardiens jaloux et observateurs rigoureux des dispositions de la tradition, recourent à l'arbitrage de Jésus tout en dénonçant les coupables : *pourquoi tes disciples ne suivent-ils pas la tradition des anciens ? Ils prennent leur repas sans s'être lavé les mains.*

Or, nous savons que, entre celui qui observe la loi et celui qui ne l'observe pas, le coupable, c'est ce dernier. Et c'est là que la réponse de Jésus nous étonne. Le Maître ne se décide pas à réprimander ses disciples et il ne prend même pas le temps de les excuser auprès des pharisiens, mais il attaque ceux-ci, les accusant de *laisser de côté le commandement de Dieu pour s'attacher à la tradition des hommes*. De plus, Jésus saisit l'occasion pour *appeler la foule* et la mettre en garde contre la position des pharisiens et lui exposer calmement son enseignement.

Par-delà le fait qu'il est normal que le Maître défende ses disciples, par-delà l'opposition bien connue entre Jésus et les pharisiens, essayons de voir la sagesse qui sous-tend l'enseignement de Jésus, diamétralement opposé à celui des pharisiens.

Ni dans son comportement ni dans ses dire, Jésus n'apparaît comme un anarchiste, celui qui invite à ne suivre aucune norme sociale et à se moquer des lois. Seulement, il placerait l'homme nettement au-dessus de la loi, de telle sorte que la loi soit faite pour l'homme et non l'homme pour la loi, comme il l'a laissé entendre ailleurs.

De plus, Jésus propose une distinction subtile entre le commandement de Dieu et la tradition.

Les commandements, c'est Dieu qui les donne et invite à les mettre en pratique pour deux raisons essentielles : selon les termes de la première lecture, Dieu veut que les commandements constituent *la sagesse et l'intelligence de son peuple aux yeux de tous les peuples*, et qu'en les observant, le peuple reste en alliance avec lui. Là où **la tradition** intervient, c'est quand la société entreprend, par des codifications successives, d'indiquer à ses membres comment observer les commandements au concret. Ces codifications qui prennent corps avec le temps, se transmettent de génération en génération, et c'est là qu'elles constituent la tradition.

C'est assez facile de percevoir que la tradition peut donner la main aux commandements pour favoriser l'alliance entre Dieu et l'homme, et pour promouvoir le bonheur de l'homme.

Mais dans une société marquée par le péché, que peut-il se passer ? Il arrive malheureusement que la tradition se laisse aller à deux vices principaux : d'abord, elle tend à se figer et à manquer de s'adapter aux changements ; ensuite, par son développement et l'autorité qu'elle acquiert, elle peut en arriver à prendre le pas sur les commandements, comme en littérature le commentaire abondant et tendancieux peut diluer le texte au point de le rendre méconnaissable. C'est ce que Jésus reproche aux pharisiens en termes de *laisser de côté le commandement de Dieu pour s'attacher à la tradition des hommes*.

Ce danger guette toutes les sociétés humaines et n'épargne guère l'Eglise de Dieu. Dans une certaine harmonie, les dix commandements de Dieu et les sept commandements de l'Eglise se donnent la main pour guider les fidèles. Par exemple, même si Dieu n'a jamais ordonné explicitement aux fidèles d'aller à la messe le dimanche, ce commandement de l'Eglise, devenue traditionnelle, permet aux fidèles d'être cohérents avec leur foi. Comment, en effet, peux-tu manquer indéfiniment de rappeler, avec ta communauté, le souvenir du Christ mort et ressuscité, et prétendre que tu es disciple du Christ ?

Il y a là un équilibre à tenir pour éviter l'une ou l'autre forme des deux hypocrisies suivantes : l'hypocrisie de celui qui se dit : "il est vrai que je ne vais pas souvent à la messe, je ne reçois pas la communion, mais je ne fais de mal à personne et je suis serein dans mon cœur et ma conscience" ; l'hypocrisie de celui qui est attaché à la tradition, n'enfreint aucune règle, et manque de s'illustrer en société par la justice et la vérité.

A ce point, il faut retourner à la première ligne du psaume responsorial d'aujourd'hui : *Seigneur, qui séjourner sous ta tente ?* Il nous apparaît évident que *celui qui séjournera sous la tente du Seigneur*, c'est-à-dire, celui qui sera sauvé, ne peut pas être le méchant, l'impie, le malfaiteur. Mais on s'étonne par ailleurs que *celui qui séjournera sous sa tente* ne soit pas non plus celui qui, chaque jour, assure seulement le rosaire au complet, se présente à toutes les messes, pratique toutes les dévotions mariales possibles et imaginables. Tout cela nous amène à aller relire au grand complet les critères que le psalmiste établit pour celui qui veut être sauvé : *celui qui se conduit parfaitement, qui agit avec justice et dit la vérité selon son cœur. Il ne fait pas de tort à son frère et n'outrage pas son prochain. A ses yeux, le reprouvé est méprisable, mais il honore les fidèles du Seigneur. Il prête son argent sans intérêt, n'accepte rien qui nuise à l'innocent.* Ces critères laissent entendre que la foi qui nous lie au Dieu du ciel nous renvoie sur la terre pour vivre le quotidien comme quelque chose de sacré. Dans le même temps, ces critères montrent que partout et toujours, nous sommes entourés d'opportunités de salut, comme aussi nous sommes guettés par des risques de damnation. Justement, le psalmiste expose les conditions de salut pour nous inciter à faire notre choix du salut ou de la perdition.

Observez donc tout ce que propose le psalmiste, et à cette observance, ajoutez vos rosaires, vos messes et vos diverses dévotions, et *vous séjournerez sous la tente du Seigneur.*

AGBATCHI A. Fidèle, Archevêque émérite de Parakou.